



## AAH - Allocation adulte handicapé

27 octobre 2019



L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

Montant à partir du 1er novembre 2019 pour une personne seule sans ressource : 900 euros.

- Emplacement : [inFORMER LES SALARIÉ-ES](#) > [Connaître vos droits](#) > [Les chiffres clefs](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/AAH-Allocation-adulte-handicape>